



Assemblée générale

Distr. générale
16 juin 2008
Français
Original: anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Compte rendu analytique de la 2^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 15 avril 2008, à 11 heures

Président : M. Natalegawa (Indonésie)

Sommaire

- Adoption de l'ordre du jour
- Séminaire régional pour le Pacifique
- Questions diverses

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.

08-30572 (F)



La séance est ouverte à 11 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

1. L'ordre du jour est adopté.

Séminaire régional pour le Pacifique

(A/AC/109/2008/5)

2. **Le Président** annonce que le Bureau du Comité a recommandé de tenir le Séminaire régional pour le Pacifique à Bandung (Indonésie) du 14 au 16 mai 2008. Comme par le passé, le Comité célébrera également la Semaine de solidarité avec les peuples des territoires non autonomes pendant le séminaire. Il croit comprendre que le Comité souhaite procéder ainsi.

3. *Il en est ainsi décidé.*

Composition de la délégation officielle du Séminaire

4. Suite aux consultations avec les groupes régionaux, le Bureau, sur sa recommandation, a convenu ad referendum, que le Groupe des États d'Afrique serait représenté par la République du Congo et l'Éthiopie, le Groupe des États du Groupe d'Asie par la République arabe syrienne et l'Inde, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes par Cuba et la Dominique et les États d'Europe orientale par la Fédération de Russie. L'Organisation des Nations Unies assumera les frais de voyage des membres de la délégation. Il considère que le Comité souhaite en approuver la composition et autoriser le secrétariat à prendre les dispositions nécessaires pour le voyage.

5. *Il en est ainsi décidé.*

Envoi des invitations aux experts et aux organisations

6. **Le Président** annonce que le Bureau suggère en outre l'envoi d'invitations à participer au séminaire aux personnes figurant sur la liste provisoire d'experts et d'organisations qui a déjà été distribuée. Il sollicite auprès du Comité l'autorisation d'arrêter la liste définitive après avoir consulté les délégations concernées.

7. **M. Grégoire** (Dominique) dit qu'il souhaite consulter le Président à propos d'un des experts mentionné dans la liste provisoire avant son approbation par le Comité.

8. **Le Président** rappelle qu'après approbation de la liste, conformément à une décision antérieure du Comité, des invitations au séminaire seront également adressées aux autres États membres, aux puissances administrantes, aux institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies concernés, à certaines organisations régionales ainsi qu'aux représentants élus et nommés des territoires non autonomes. Les frais de voyage des représentants des autres États membres, des puissances administrantes et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ne seront pas prises en charge par l'Organisation des Nations Unies.

Directives, Règlement intérieur et ordre du jour du Séminaire

9. **Le Président** appelle l'attention sur les directives et le Règlement intérieur du séminaire contenus dans le document A/AC.109/2008/5. Il croit comprendre que le Comité souhaite approuver ce document, notamment l'ordre du jour qui y est présenté.

10. *Il en est ainsi décidé.*

11. **M. Okio** (Congo) remercie le Gouvernement indonésien d'avoir accepté d'être l'hôte du Séminaire régional pour le Pacifique. Le processus de décolonisation s'est fortement ralenti au cours des dernières années et il espère que le séminaire donnera un nouvel élan aux efforts du Comité.

Questions diverses

12. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de programme de travail révisé ainsi que sur le calendrier du Comité spécial pour 2008 qui ont été tous deux distribués aux délégations. Le document révisé est le fruit d'intenses négociations et reflète un équilibre entre les intérêts des délégations.

La séance est levée à 11 h 25.